

La question coloniale

Paul Ricœur

Copyright: © Comité éditorial du Fonds Paul Ricœur

Texte vérifié et notes éditoriales ajoutées par Ernst Wolff

Résumé

Dans ce traité anticolonial, Ricœur réfléchit à la responsabilité de chaque citoyen et de l'État français à l'égard du colonialisme. Il établit cinq principes qui doivent guider ses lecteurs dans leur réflexion sur cette question et exprime son soutien à l'indépendance des colonies.

Mots clefs: Ricœur; colonialisme; décolonisation; État-nation; violence; nazisme; responsabilité; culpabilité.

Abstract

In this anti-colonial treatise, Ricœur reflects on the responsibility of every French citizen and of the French state with respect to colonialism. He establishes five principles that should guide his readers in their reflection on this issue and expresses his support for the independence of the colonies.

Keywords: Ricœur; Colonialism; Decolonization; Nation-state; Violence; Nazism; Responsibility; Guilt.

Resumen

En este tratado anticolonialista, Ricœur reflexiona sobre la responsabilidad que el Estado y los ciudadanos franceses tienen frente al colonialismo. Ricœur establece cinco principios que deben guiar la reflexión de sus lectores sobre esta cuestión, y expresa su apoyo a la independencia de las colonias.

Palabras clave: Ricœur; colonialismo; descolonización; Estado-nación; violencia; nazismo; responsabilidad; culpa.

Études Ricœuriennes / Ricœur Studies, Vol 12, No 1 (2021), pp. 16-20

ISSN 2156-7808 (online) DOI 10.5195/errs.2021.550

<http://ricoeur.pitt.edu>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-Noncommercial-No Derivative Works 3.0 United States License.



This journal is published by the [University Library System](#) of the [University of Pittsburgh](#) as part of its [D-Scribe Digital Publishing Program](#), and is cosponsored by the [University of Pittsburgh Press](#).

La question coloniale

Paul Ricœur

Copyright: © Comité éditorial du Fonds Paul Ricœur

Texte vérifié et notes éditoriales ajoutées par Ernst Wolff

La lecture du “Mémorandum colonial remis aux représentants d’Asie et d’Afrique par la délégation française à Oslo”¹ m’a fait battre les mains: maintenant que la révolte indigène est ouverte, on se demandait si l’Église avait encore assez de force spirituelle pour dire une parole libératrice. Il est vrai que l’examen soigneux des études et des documents publiés dans les *Temps Modernes* et dans *Esprit* laisse chez le lecteur une impression suffocante que l’un des correspondants d’*Esprit* résume dans cette phrase accablante: “Il est trop tard...”² Quand un redressement spirituel s’opère trop tard, ne risque-t-il pas de travailler dans le sens d’une démission qui n’aurait aucun des caractères d’imagination et d’audace que l’on attendait d’une attitude chrétienne en face des problèmes actuels? Mais peut-être qu’une parole libératrice doit être d’abord une volonté de liquidation, une sorte d’autodafé cruel des préjugés et des erreurs du passé.

Cet article n’a pas d’autres prétentions que de mesurer avec nos amis lecteurs, l’ampleur des *responsabilités* de celui-là même qui n’est pas spécialiste des questions coloniales et de trouver le *climat* pour un examen technique qui soit de notre compétence. C’est précisément la responsabilité d’un non-spécialiste, de l’homme par-delà le technicien, que je veux réveiller chaque jour en moi devant la question coloniale, malgré les voix intéressées qui me soufflent: “Vous ne connaissez rien à la question: si vous aviez vécu en Indochine, au Maroc, en Algérie, à Madagascar, vous n’accorderiez plus aucun crédit aux prédications sentimentales des utopistes de la Métropole.” Mais je sais bien que mon incompetence ne me délie pas de ma responsabilité totale de citoyen français; c’est moi qui envoie le corps expéditionnaire en Indochine; et je n’ai pas le droit d’abdiquer mon jugement au profit des colons: aussi bien les Musulmans et les Annamites vivent aussi, et si l’on peut dire par priorité, outre-mer. Or leur revendication me bouleverse, quand elle retourne contre nous, les thèmes pathétiques de la libération nationale qu’a amenés notre lutte contre le nazisme. Je crains d’être nazi sans le savoir. J’entends ces Allemands protester lamentablement quand on leur parle d’Auschwitz: “Nous ne savions pas.” Et nous les accablons victorieusement: “Votre faute est de n’avoir pas su.” Je ne sais pas beaucoup de choses sur l’oppression française aux colonies et je redoute que ma faute ne soit, principalement, faute d’omission dans mon information.

Face à nos responsabilités, je sais, du moins, que le spécialiste est moins que l’homme moyennement éclairé, car à chaque situation originale (Maroc, Indochine, etc.), il adapte des moyens dont les fins sont posées par *l’homme* en chacun de nous, en chaque citoyen non spécialiste des affaires coloniales. Et c’est ici qu’il n’est pas indifférent que cet homme soit chrétien ou non, quand il cherche à s’orienter parmi les principes et les buts de la politique métropolitaine. Dans le dédale des questions locales et des difficultés tactiques – comme dans la difficile négociation avec le Viêt-Nam, où il serait bien difficile de dire, *a priori*, s’il faut traiter avec Hô Chi Minh ou avec un

autre – il y a quelques grandes lignes qu’il ne faut pas perdre de vue, quelques gros arbres que la forêt ne doit pas cacher:

1° Le but de la colonisation est de se supprimer elle-même. Ceci ne sera jamais dit assez fortement. Le rythme et le procédé, selon lesquels la souveraineté de la France (à l’origine, et encore dans bien des cas, sans nuances), devra céder le pas à la liberté politique des peuples, est une question technique subordonnée qui exige de la compétence. Mais la plus belle œuvre civilisatrice est *destinée* à équiper, pour la liberté, des zones d’humanité toujours plus vastes.

2° L’usage de la violence par les peuples qui aspirent à la liberté n’augmente pas notre bon droit: l’entreprise coloniale est viciée à la l’origine par la ruse et la violence. Même si nous ne sommes pas actuellement les agresseurs – ce qui est souvent indiscutable – il reste que comme occupants nous avons depuis le commencement une priorité ineffaçable dans la violence. Ce fut, le plus souvent, une violence pacificatrice, une sorte de paix romaine, mais elle a amoncelé pour un avenir plus ou moins lointain des réserves de violence libératrice. Ce mouvement impérieux qui entraîne l’histoire coloniale de la violence pacificatrice à la violence libératrice nous interdit d’opposer *notre* droit à *leur* culpabilité.

3° Le piège de l’esprit colonial est le racisme; la base du droit des indigènes est l’universalisme. Ceci est bien abstrait, mais partage deux neutralités. Un des correspondants algériens d’*Esprit*³ a réussi à rester scandalisé parce que

en Algérie le racisme – j’entends le racisme quotidien, celui du tram et du marché – n’est pas un droit mais un devoir. [...] Je n’ai pas encore compris que, dans un trolleybus, la position debout est moins fatigante pour une Mauresque enceinte que pour une Européenne dans la même situation. [...] Je ne suis pas encore scandalisé qu’on ait pensé à accorder aux enfants musulmans le même lait qu’aux enfants européens. Je n’ai pas [eu] la sagesse de me laisser persuader que l’extension du plan de sécurité sociale aux travailleurs indigènes serait [pour l’Algérie entière et]⁴ pour eux en particulier une catastrophe. Je ne crois pas encore que les seules caractéristiques de l’Arabe, c’est qu’il soit dégénéré, paresseux et voleur. Je crois encore que les Arabes sont des hommes, je crois encore qu’ils sont nos frères et, imbécile que je suis, au lieu de ne voir en eux que des “pinsous,” des “ratons,” j’ai encore du mal à les tutoyer...⁵

4° L’appétit forcené et souvent prématuré de liberté qui anime les mouvements séparatistes est la même passion qui est à l’origine de notre histoire de 1789 et de Valmy⁶, de 1848 et de juin 1940, il ne sert à rien de dire que cet appétit est forcené et prématuré. La liberté est une passion amère et dangereuse qui compte bien des souffrances et des déceptions. Mais c’est ainsi que les peuples accèdent à leur propre existence: en faisant d’abord la catastrophique expérience de leur impuissance quand les maîtres pleins d’expérience s’en vont, emportant leur arbitrage avec leurs exactions. Aujourd’hui, les Anglais s’en vont des Indes, et le 15 août⁷ est à la fois une grande date spirituelle et le début d’une effroyable aventure. Quand un adolescent exige la liberté pour laquelle il n’est pas mûr, il n’y a plus de raisons paternelles à opposer à cette fureur d’indépendance. La liberté prématurée est toujours plus grande que le paternalisme. Tout ce que l’on peut dire c’est qu’il y a quelque chose de plus grand encore que le nationalisme, c’est la communauté humaine. Mais dans cet autre passage nous sommes aussi démunis qu’eux. L’Europe a déjà péri par les excès de la souveraineté. Tchèques, Serbes, Bulgares, etc., ont eu raison au siècle

dernier contre les Austro-Hongrois et les Ottomans, mais leur liberté a précipité le destin de ruine de l'Europe. Car cette haute valeur de la liberté nationale doit être atteinte, mais traversée à son tour et sacrifiée à autre chose. Nous n'avons pas su, nous, en Europe, déboucher de l'absurdité nationaliste; nous sommes sans paroles devant les Hindous et les Musulmans qui se déchirent et, demain, devant d'autres Asiatiques et d'autres Africains qui s'enliseront au stade de la liberté chérie. Ils ont raison de faire comme nous, de vouloir être libres avant l'heure; ils ont tort, comme nous, de vouloir faire ce détour inutile de l'État-Nation.

Je vous en prie, écrit un autre correspondant d'*Esprit*, ancien responsable dans le Comité d'action contre la déportation, parachuté pour mission en Indochine, quand les Viet-Minh vous parlent en langage de révolution, ayez l'honnêteté de ne pas leur répondre par des arguments de conservation. Ne leur dites pas qu'ils saccagent les hôpitaux et que nous leur avons construit des routes. [...] Ne vous doutez-vous donc pas qu'il n'y a pas d'échelle de valeur commune entre le bienfait d'une route et ce à quoi le peuple aspire [...]? Vous voudriez que ces hommes se contentassent de la pâtée mercenaire que nous leur offrons, et c'est à ce moment que vous vous sentiriez capable d'estime pour eux? Nous avons appris à estimer les âmes plus rebelles!⁸

5° Le caractère minoritaire des mouvements séparatistes n'est pas un argument qu'on puisse leur opposer. Les phénomènes de *prise de conscience* produisent toujours un tel décalage entre une avant-garde et une masse. L'extrême difficulté est plutôt, ici, de procéder à une appréciation *historique*: s'agit-il bien dans tel cas particulier (Viet-Minh, mouvement du manifeste algérien) d'une avant-garde qui fait l'histoire de son peuple? Les grands critères marxistes de la libération prolétarienne sont souvent inapplicables: ainsi la conscience nationale d'un peuple islamique paraît avoir une mesure propre. Il est toujours difficile de dire: tel mouvement d'indépendance exprime vraiment la vocation de ce peuple. Et pourtant une politique audacieuse doit courir ces risques, rechercher en quels groupes se fait la prise de conscience, et jouer cette carte, sans ruse. À cet égard, le cas du Maroc est typique (cf. *Esprit* n° 4. *Prévenons la guerre d'Afrique: l'Indépendance marocaine et la France*, par A. de Peretti⁹): les cadres spirituels et politiques existent déjà, l'occasion est unique de passer du protectorat à l'indépendance et au traité d'amitié.

Ces cinq principes restent très généraux; résumons-les: la colonisation a pour fin la liberté des indigènes; la faute originelle de la colonisation précède toutes les agressions unilatérales des indigènes; l'exigence, même prématurée de liberté, a plus de poids moral que toute l'œuvre civilisatrice des pays colonisateurs; le racisme est le vice des Français aux colonies; ce sont des minorités qui représentent la conscience naissante des peuples colonisés. Ces principes peuvent tout au plus créer un climat, une disposition favorable pour apprécier sans colère ce mouvement de l'histoire coloniale qui, en ce moment, passe rapidement au stade de la libération avant d'avoir tiré tout le bénéfice du processus civilisateur des nations colonisatrices. Au moins, ces principes ont la vertu d'être à mi-chemin d'une foi et d'une politique; ce qui est la morale même, incapable d'inspirer comme une foi et dépourvue de toute la compétence technique qu'exige la politique.

Oui, je crois que comme chrétien, je dois dire oui à un mouvement de l'histoire qui crée de la liberté. Certes cette liberté est mineure, si elle ne s'immole pas à son tour à une communauté humaine. Mais d'abord déliions les captifs;¹⁰ ensuite nous rechercherons ensemble la communauté et nous lutterons ensemble contre l'idole de la nation, adorée à Hanoï ou à Paris, contre l'absurdité

de la souveraineté sans limite de l'État-Nation. Même si cette liberté est entachée d'illusion et de violence, elle est à sa racine une valeur positive: c'est ce "trésor des nations" dont il est dit dans l'Apocalypse qu'il sera déposé aux pieds de l'Agneau.¹¹ Le point d'application de l'amour chrétien me paraît ici de discerner comment se multiplie et se diversifie ce trésor de nations, par la libération politique, et d'aimer cette dangereuse création continuée de l'humanité, à travers les mouvements d'affranchissement des peuples.

- 1 Disponible sous le titre "Déclaration de la délégation française à la conférence mondiale de la jeunesse chrétienne d'Oslo sur la question colonial," *Le Semeur*, décembre-janvier 1947-1948, vol. 46/2-3, 134-36.
- 2 Une lettre anonyme du 18 avril 1947, adressée à l'éditeur d'*Esprit*, a été publiée sous le titre "Il est trop tard," *Esprit*, juillet 1947, vol. 16/7, dossier "France-Vietnam," 34-9.
- 3 André Mandouze, "Impossibilités algériennes ou le mythe des trois départements," *Esprit*, juillet 1947, vol. 16/7, 10-30.
- 4 Les deux éditions entre crochets figurent dans l'original de Mandouze, mais ont été omises dans le texte de Ricœur.
- 5 Mandouze, "Impossibilités algériennes ou le mythe des trois départements," 13.
- 6 "La question coloniale" a été publiée le jour de la commémoration de la bataille de Valmy (20 septembre 1792).
- 7 Le 15 août 1947, l'indépendance de l'Inde par rapport à la Grande-Bretagne est entrée en vigueur.
- 8 "Il est trop tard," 35.
- 9 André de Peretti, "L'indépendance marocaine et la France," *Esprit*, avril 1947, vol. 16/4, 546-76. La première partie du titre, "Prévenons la guerre africaine," citée ci-dessus dans le texte, est le titre ajouté dans la table des matières de la revue.
- 10 Référence biblique à Luc 4,18 ou à Isaïe 61,1.
- 11 Probablement une référence à Apocalypses 21, versets 24 et 26.